

Tignes, le 1er avril 2022

### **Mairie de Tignes**

République Française Savoie

### **CONSEIL MUNICIPAL – CONVOCATION**

BP 50 - 73321 Tignes Cedex Cher (e) Collègue,

Tél.: 33 (0)4 79 40 06 40 Fax: 33 (0)4 79 06 35 46 e-mail: mairie@tignes.net

Je vous informe que le Conseil Municipal de la Commune de Tignes se réunira

## Le jeudi 7 avril 2022 à 17 heures 30

en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie. (Article L.2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Pour vous permettre d'appréhender les divers points reportés sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil Municipal. A cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Conformément à la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19, je vous précise que cette réunion du Conseil Municipal sera organisée de façon mixte en présentiel et en visioconférence ZOOM.

Je vous rappelle également que, jusqu'au 31 juillet 2022, le quorum est atteint lorsque le tiers des membres du conseil municipal est présent ou représenté.

En outre, je vous précise que chaque conseiller municipal peut être porteur de deux pouvoirs.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire,
Serge REVIAL

Villes pagy illages
Fleuris
LABEL DE QUALITÉ DE VIE

#### ORDRE DU JOUR

### A. Compte-rendu d'activités

B. Compte-rendu au Conseil Municipal de l'utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des décisions du maire depuis le 18 février 2022.

C. Information diverse

### 1<sup>ERE</sup> PARTIE - FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE - VIE ECONOMIQUE

D2022-03-01 Approbation du Procès-verbal de la séance du 23 février 2022

1. <u>Clôture de l'exercice 2021 – Vote des subventions de fonctionnement et d'investissement des budgets annexes</u>

D2022-03-02 Subvention de fonctionnement au budget annexe « Parcs de stationnement » 2022

D2022-03-03 Subvention d'investissement au budget annexe « Parcs de stationnement » 2022

D2022-03-04 Subvention de fonctionnement au budget annexe du « Lagon » 2022

D2022-03-05 Subvention d'investissement au budget annexe du « Lagon » 2022

D2022-03-06 Subvention de fonctionnement budget annexe « Installations sportives, culturelles et de loisirs » 2021

D2022-03-07 Subvention d'investissement budget annexe « Installations sportives, culturelles et de loisirs » 2021

D2022-03-08 Subvention d'équilibre au budget annexe « Gestion de la centrale de réservation et commercialisation des activités de la station » dit Commercialisation

#### 2. Vote des Budgets

a. Budget principal

D2022-03-09 Reprise anticipée des résultats 2021 – Budget Principal

D2022-03-10 Budget primitif 2022 – Budget principal

#### b. <u>Budget Annexe « Eau & Assainissement »</u>

D2022-03-11 Reprise anticipée des résultats 2021 – Budget annexe « Eau & Assainissement »

D2022-03-12 Budget primitif 2022 - Budget annexe « Eau & Assainissement »

D2022-03-13 Révision de l'autorisation de programme (AP) et actualisation des crédits de paiement (CP) « Opération de construction d'une nouvelle STEP à Tignes » - Budget annexe de l'eau et de l'assainissement

### c. Budget Annexe « Parcs de stationnement »

D2022-03-14 Reprise anticipée des résultats 2021 – Budget annexe « Parcs de Stationnement »

D2022-03-15 Budget primitif 2022 - Budget annexe « Parcs de Stationnement »

### d. Budget Annexe « Lagon »

D2022-03-16 Reprise anticipée des résultats 2021 – Budget annexe du « Lagon »

D2022-03-17 Budget primitif 2022 - Budget annexe du « Lagon »

### e. Budget Annexe « Installations sportives, culturelles et de loisirs »

D2022-03-18 Reprise anticipée des résultats 2021 – Budget annexe « Installations sportives, culturelles et de loisirs »

D2022-03-19 Budget primitif 2022 - Budget annexe « Installations sportives, culturelles et de loisirs »

f. <u>Budget Annexe « Gestion de la centrale de réservation et commercialisation des activités de la station » dit Commercialisation</u>

D2022-03-20 Reprise anticipée des résultats 2021 – Budget annexe « Gestion de la centrale de réservation et commercialisation des activités de la station »

D2022-03-21 Budget primitif 2022 - Budget annexe « Gestion de la centrale de réservation et commercialisation des activités de la station »

#### 3. Fiscalité

D2022-03-22 Fixation des taux de la fiscalité directe locale – année 2022

D2022-03-23 Conduite d'eau potable de la Sassière – Approbation de la dépense – Demandes de subvention – Mise à jour du Plan de financement – Modification de la délibération n°2021-11-11 du 16 décembre 2021

D2022-03-24 Tarifs Service des Eaux de Tignes – Prestations extérieures

D2022-03-25 Modification du tableau des effectifs – Avancements de grade

D2022-03-26 Convention d'occupation de la propriété d'EDF pour l'aménagement du tapis skieurs couvert à Tignes 1800

D2022-03-27 Concession de service public relatif à la gestion de l'hélistation des Boisses à TIGNES : Approbation du principe de la gestion déléguée et lancement de la procédure de consultation

D2022-03-28 STGM - Révision des tarifs des forfaits été 2022 et automne - hiver 2022/2023

# 2<sup>ème</sup> Partie – Travaux – Amenagement du territoire et strategie fonciere

D2022-03-29 Division en volumes de parcelles communales au profit de la SCI DEZATIGNES représentée par M. Olivier ZARAGOZA, dans le cadre de la construction de l'hôtel de tourisme DENALI, sis lieu-dit « Le Rosset »

D2022-03-30 Autorisation à donner à la SARL SOCIETE D'EXPLOITATION HOTEL LE GENTIANA, représentée par M. Philippe LUTZ, de déposer un dossier de permis de construire sur des parcelles communales et à occuper temporairement le domaine public, en vue de la construction d'un hôtel de tourisme 4 étoiles de 66 chambres, sis lieu-dit « Le Rosset »

D2022-03-31 Signature d'une convention d'aménagement avec la SARL SOCIETE D'EXPLOITATION HOTEL LE GENTIANA (SEHLG) représentée par M. Philippe LUTZ, dans le cadre de la construction d'un hôtel de tourisme 4 étoiles de 66 chambres, sis lieu-dit « Le Rosset »

D2022-03-32 Signature d'un avenant à la convention d'aménagement avec la SAS BOIS DE L'OURS représentée par M. Guerlain CHICHERIT, dans le cadre des modifications intérieures et extérieures du programme d'urbanisation touristique « Le Bois de l'Ours », sis lieu-dit « Les Raymes »

### 3<sup>èME</sup> PARTIE – LOGEMENT – AFFAIRES SOCIALES ET SANTE

Pas de point présenté dans ces domaines.

### 4<sup>èME</sup> PARTIE – JEUNESSE – SPORT – CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

Pas de point présenté dans ces domaines.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l'adresse suivante : <u>directiongenerale@tignes.net</u>